



MUNICIPAL
Gazette
MUNICIPALE
DE—OF
Montreal

Organe officiel de la Corporation
de la Ville de Montréal

Official organ of the Corporation
of the City of Montreal

CANADA

— Toutes communications se rapportant aux annonces ou aux abonnements devront être adressées tout simplement comme suit :

“ La Gazette Municipale ”
Bureau de Poste : 917 ou
25 rue St-Gabriel, Montréal.

— Toutes communications se rapportant à la rédaction devront être adressées comme suit :

“ La Gazette Municipale ”
Hôtel de Ville, — Montréal

— All communications relative to advertisements or subscriptions should be addressed simply as follows :

“ The Municipal Gazette ”
Post Office Box 917 or
25 St. Gabriel St., Montreal

All communications relative to the editorial part of the paper should be addressed as follows :

“ The Municipal Gazette ”
City Hall, — Montreal
TELEPHONE MAIN 4240

Paraît le lundi matin

Published every Monday
morning

Abonnements \$2 par an
Subscriptions a year

Payables d'avance
Payable in advance

DELIBERATIONS

COMMISSION DE LA VOIRIE

Compte rendu de l'assemblée du 9 septembre

Sont présents: MM. les échevins Larivière, président, N. Lapointe, Leclaire, O'Connell, Duquette, Bumbray et Ward.

1.—A la demande de M. le président, il est

Résolu: De prier la Commission des Finances de bien vouloir faire transcrire en français et en anglais, pour la Commission de la Voirie, les dépositions prises par le sténographe H. Dansereau dans l'enquête sur le cas de l'ex-contremaître Charest et sur l'administration générale du service de la Voirie.

2.—La sous-commission des Employés est priée de se réunir, vendredi, le 11 du courant, à 11 heures a.m.

3.—A la demande de M. l'échevin Couture, il est

Résolu: De présenter au Conseil un rapport recommandant qu'un montant de \$8,998.40 soit affecté au pavage en asphalte de la rue Roy, à partir de la rue St-Denis jusqu'à la rue St-Christophe.

4.—A la demande de M. l'échevin Couture, il est

Résolu: De présenter au Conseil un rapport recommandant qu'un montant de \$8,998.40 soit affecté au pavage en trottoir actuel en ciment, sur le côté Nord de la rue Roy, de la rue St-Denis à la ruelle vers l'Est, en dalles de pierre de New-York et coltar. Ledit montant devant être payé par la Ville.

5.—A la demande de M. l'échevin Lamoureux, il est

Résolu: De présenter au Conseil un rapport recommandant qu'un crédit de \$2,800 soit affecté au pavage, en blocs de scorie, de l'espace entre les deux rails de la Compagnie du chemin de fer Terminal, sur l'avenue Hôtel-de-Ville, à partir de la rue Ste-Catherine jusqu'à la rue Ontario.

6.—A la demande de M. l'échevin Lamoureux, il est

Résolu: Que l'inspecteur de la Ville soit prié de parachever le trottoir permanent sur la rue Roy, à partir de la rue St-Denis jusqu'à l'avenue Laval.

7.—A la demande de M. l'échevin Lamoureux, il est

Résolu: Que l'inspecteur de la Ville soit prié de préparer un rapport sur l'état actuel du niveau du trottoir du côté Est de l'avenue Laval, à partir de la rue Roy jusqu'à l'avenue des Pins.

8.—Sur proposition de M. l'échevin Duquette, il est

ROAD COMMITTEE

Report of meeting held the 9th of September.

Present: Ald. Larivière, chairman, N. Lapointe, Leclaire, O'Connell, Duquette, Bumbray and Ward.

1.—At the chairman's request, it was

Resolved: That the Finance Committee be asked that the depositions taken in the Charest case, and the administration of the Road department, by H. Dansereau, stenographer, be copied both in French and in English, for the Road Committee.

2.—The sub-committee re Civic Employees was requested to meet on Friday, the 11th instant, at 11 a.m.

3.—At the request of Ald. Couture, it was

Resolved: That a report be made to Council recommending that a sum of \$8,998.40 be voted for paving with asphalt Roy street, from St-Denis to St. Christopher streets.

4.—At the request of Ald. Couture, it was

Resolved: That a report be made to Council recommending that a sum of \$448 be voted to replace the existing cement sidewalk, on the North side of Roy street, from St. Denis street to the lane eastwards, by New York flagstone and coal tar. The said amount to be paid by the City.

5.—At the request of Ald. Lamoureux, it was

Resolved: That a report be made to Council recommending that an appropriation of \$2,800 be voted for paving with scoria blocks, the space between the two rails of the Terminal Ry Co., on Hôtel-de-Ville avenue, from Ste-Catherine to Ontario streets.

6.—At the request of Ald. Lamoureux, it was

Resolved: That the City surveyor be requested to complete the permanent sidewalk on Roy street, from St. Denis street to Laval avenue.

7.—At the request of Ald. Lamoureux, it was

Resolved: That the City surveyor be asked for a report as to the present state of the sidewalk, on the East side of Laval avenue, from Roy street to Pine avenue.

8.—On motion of Ald. Duquette, it was